



Une réunion des membres du bureau a eu lieu le matin.

Présents :

✚ Compte rendu de la réunion du 02 décembre 2017
Thierry ALBERTIN fait un point sur les différents sujets abordés. Le compte rendu est validé à l'unanimité.

- Th. ALBERTIN
- E. BARTZ
- J. BENADDI
- M. DELORME
- R. DEWARLINCOURT
- M. DORDOR
- G. FARCE
- A. GEBLEUX
- N. IONNIKOFF
- JM. LAUGA
- G. LONGETTI
- S. MOUCADEL
- O. PERRET
- A. PIETRI
- E. RAOUL
- S. TRENS
- I. WEGEL

1

✚ Point financier :

- Pour éditer le bilan 2017, il reste 3 mois d'écritures à saisir. Un bilan sortira normalement en avril prochain.
- L'achat des nouvelles tenues des équipes et vestes de Juge Arbitre sera amorti sur 4 ans.
- Une enveloppe de 8 000 € est prévue pour Quentin SCAGLIA s'il prend un statut d'auto entrepreneur.

✚ CNDS :

La tendance est à la baisse de 30 %. Des fédérations réfléchissent pour fusionner les départements et la Ligue. Il est normal de ne pas avoir reçu de date pour les réunions d'information.

✚ Ping tour à ANTIBES

- Aval de la Fédération
- La ligue vient de recevoir une demande d'aide financière. Après discussion, vote pour une aide de 30 % des factures, avec un maximum de 3000 €

👉 Vote : 3 abstentions, 14 pour.

Il sera imposé au club d'ANTIBES une cartographie pour savoir ce qui est proposé dans chaque club du département.

✚ Convention avec le CD 06 :

Elle a été signée à hauteur de 3000 € d'aide sur des actions de promotion sur les jeunes.

✚ Convention avec le CD 83 :

Elle sera basée sur le regroupement des jeunes dans l'est et l'ouest du département. Cette convention sera mise en page pour être votée lors de la prochaine réunion du comité directeur.

Excusés :

- F. CUSSY
- A. KRICKORIAN
- S. POIRRIER
- M. VASSALO

✚ Prisons :

- Une convention a été signée avec la prison des Baumettes à MARSEILLE, mais malheureusement, le technicien qui était prévu pour les interventions n'a pas été accepté. C'est Eric LABRUNE qui interviendra dans un premier temps.
- Pour la prison de DRAGUIGNAN, la convention n'a pas été encore signée. Pour information, il vaut mieux passer par la Ligue pour obtenir les aides.

Absents :

- F. HENRY
- S. PERRET

✚ Diverses formations :

- Formation de formateur AR-JA1 : Eric BARTZ a réussi l'examen. Le deuxième candidat prévu ne s'est pas présenté. La Ligue a donc perdu les frais d'inscription.
- Formation JA2 : 4 candidats ont réussi l'examen pratique. Il ne reste plus qu'un seul candidat à superviser.

Invités :

- E. LABRUNE
- C. GEBLEUX



2

- Formation JA3 : 7 candidats (dont 1 de la ligue Occitanie) et un candidat en recyclage.
- Inscription à l'examen AN : deux candidats partiront comme arbitre au championnat de France des régions : Charles TALEC et Jean Luc GUILLOTEAU. Eric BARTZ propose un troisième arbitre préparant sa formation AN pour la saison prochaine. Thierry ALBERTIN, responsable de la branche arbitrage de la CREF se félicite de voir une telle dynamique dans notre ligue, et espère voir d'autres candidats se présenter.

✚ Sportive :

- Démission d'Etienne RAOUL de la commission. Sa décision a été prise suite au problème lors de la rencontre de championnat entre TOULON LA SEYNE et PERTUIS. Il a entendu une version différente du rapport du Juge Arbitre. Nikita IONNIKOFF évoque la possibilité de faire passer Etienne RAOUL au conseil de l'éthique. Après avoir écouté ses explications, les membres du comité directeur ne souhaitent pas cette solution. Un rappel sur les devoirs de réserve dans les propos des membres élus est fait.
- Pour information, Etienne RAOUL a aussi démissionné de la commission Statut et Règlement dont il était le responsable. Il désire néanmoins rester membre du conseil de Ligue.
- Championnat féminin : évocation de différentes possibilités dont celle d'une formule qui permettrait d'engager plus d'équipes, à savoir un regroupement des équipes féminines des week-ends différents du championnat masculin pour permettre de les faire jouer dans les deux championnats. Des propositions seront donc faites ultérieurement pour validation.
- CORSE : 36 clubs ont répondu à l'enquête.
 - La participation de la Corse à notre championnat de R2 a été acceptée avec 27 oui, soit 75 %.
 - Il en ressort que les clubs veulent que ce soit la Ligue qui paie totalement les frais ou ne veulent pas payer car ils ne sont pas tous concernés.
 - La proposition d'augmentation de 10 € lors de l'engagement des équipes a été actée. Cependant, les membres de la ligue ont décidé qu'une somme identique à celle récoltée par cette augmentation sera investie. Cette somme globale servira à participer aux frais de déplacement des clubs devant se rendre en Corse (en moyenne, cela devrait faire environ 400 € de participation).

✚ Vote : oui à l'unanimité pour une mise en place en septembre 2018.

✚ Féminines :

Rosine DEWARLICOURT ne s'est pas rendue à la réunion de la commission fédérale qui s'est déroulée à ROUEN lors des championnats de France Seniors car aucune action n'a été menée depuis la réunion à MARSEILLE : ni rapport, ni questionnaire.

Le président s'est dit déçu par rapport à l'aide financière qui devait être débloquée pour aider les responsables féminines de club à se rendre à ce colloque. Par contre, il comprend parfaitement le choix de ne pas s'y rendre par rapport au peu de proposition et d'investissement de la FFTT dans ce secteur.



✚ Transfert promotionnel de Thomas LANDO :

- Fin novembre 2017, le club de MIRAMAS envoie un courrier pour demander au conseil de Ligue de voter une mutation exceptionnelle pour ce joueur classé 15. Lors de la dernière réunion, une décision n'a pas pu être prise par manque d'éléments.

3

- Le dossier a été remis à l'ordre du jour dernièrement. Etienne RAOUL propose une solution qui va à l'encontre des statuts et des règlements : octroi d'une licence traditionnelle (une mutation payée par la Ligue) avec un statut de non muté pour les rencontres de championnat par équipes.

↪ Vote : 1 pour, 16 contre

- Proposition de transfert promotionnel pour une licence promotionnelle dans le club qu'il désire. Bien entendu, ce joueur ne pourrait pas jouer en championnat sous peine de déclencher une licence traditionnelle qui serait automatiquement refusée car soumise à une mutation exceptionnelle.

↪ Vote : 1 abstention, 16 pour

✚ Equipe Technique Régionale :

Démission de Fabien HENRY dans la commission car il a été proposé comme référent pour son département (06) au sein de l'ETR. Il désire néanmoins rester membre du conseil de Ligue.

Il ne sera pas remplacé car il ne reste que 3 mois pour terminer la saison : le président de la ligue étant déjà membre de droit de l'ETR, assurera ce poste jusqu'à la prochaine Assemblée générale.

Il fait un rappel sur les membres qui souhaitent rester au conseil de ligue sans faire partie d'aucune commission, voire même ne pas assister aux réunions : il serait plus bénéfique pour la ligue que ces personnes laissent leur place à de futurs candidats souhaitant participer et aider au développement et au fonctionnement de la ligue. Un point sera fait lors du prochain conseil de ligue.

✚ Points divers :

- Championnat de France Vétérans : les joueurs ne seront pas repêchés malgré plusieurs courriers de réclamation (secrétaire + président) à la commission sportive fédérale.
- A partir de la saison prochaine, le port des vestes sera obligatoire pour tous les Juges Arbitres officiant sur une compétition de Ligue. Ceux n'ayant pas encore leur tenue devront contacter le secrétariat afin de voir les possibilités de récupération. Ms IONNIKOFF et BARTZ doivent mettre en place un fichier de suivi des tenues.
- Isabelle WEGEL a rencontré Philippe MOLODZOFF dans le cadre d'une réunion en Occitanie pour la mise en place d'une formation BPJEPS commune entre les ligues PACA et Occitanie (proposition d'ailleurs validée dernièrement par la FFTT).
- Fort de ce travail en commun sur cette formation, M. DOLLE, président de la ligue Occitanie, a proposé une rencontre à MONTPELLIER le 27 avril afin d'essayer de trouver des domaines d'action en commun pour rendre nos deux régions encore plus dynamiques et plus fortes. Ms ALBERTIN, LONGETTI et PIETRI se rendront à cette réunion de travail.



- Rosine DEWARLINCOURT trouve dommage qu'Antoine PIETRI n'ai pas averti qu'il ne se présentait pas au comité directeur du Comité Régional Olympique et Sportif. L'Assemblée générale aura lieu le 17 mars et Antoine PIETRI ne peut pas s'y rendre. Ce sera Eric BARTZ qui représentera la Ligue.
- Eric LABRUNE indique que la formation sport santé a été complètement revue. Le module 1 aura lieu début juillet au CREPS de BOULOURIS.
- Nouveau CQP : 35 heures de formation plus 35 heures de stage.
- Nikita IONNIKOFF ira à la réunion fédérale sur le critérium le 10 mars prochain.
- Eric BARTZ veut initier, comme pour le colloque des arbitres, une demi-journée de travail pour les formateurs. Cela devra se faire avant la fin de saison afin d'harmoniser et programmer les formations de la saison 2018-2019.
- Pour mettre fin à la procédure de l'URSSAF dans le CD 05, et permettre la fusion des CD04-05, la Ligue fera une avance de 3000 € pour payer cette pénalité. La procédure de remboursement sera définie ultérieurement.